

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- . 1.1 Identificateur de produit
- . Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio
- . Numéro d'article : 11051216
- . 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . Emploi de la substance / de la préparation Fabrication de gouttières dentaires en laboratoire dentaire

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. Producteur/fournisseur :

Eisenbacher Dentalwaren ED GmbH
Dr. - Konrad - Wiegand - Straße 9
63939 Wörth / Main, Germany
Tel.: 0049 9372 / 94 04 - 0
www.eisenbacher.de

. Service chargé des renseignements : tootehaldus tel.: +49 93 72 - 94 04 - 0 vōi posti teel: info@eisenbacher.de

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. : +49 (0) 9372 9404 0, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, en allemand et en anglais et adresser également aux centres antipoison

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- . 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- . Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.
- . 2.2 Éléments d'étiquetage
- . Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- . Pictogrammes de danger néant
- . Mention d'avertissement néant
- . Mentions de danger néant
- . Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement: Attention! Coulée chaude.
- . 2.3 Autres dangers Risk of dust explosion, dust explosion class ST1

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- . 3.1 Substances
- . No CAS Désignation
copolyester PCTG
- . Code(s) d'identification
- . Numéro CE: void

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . 4.1 Description des mesures de premiers secours
- . Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- . après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . après contact avec la peau :
Ne pas enlever le produit solidifié de la peau
Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Laver immédiatement à l'eau.
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio

(suite de la page 1)

. après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières au moins 15 minutes et consulter un médecin.

. après ingestion :

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Rincer la bouche. Laisser à jeun.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone

Jet d'eau

Sable

. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Oxydes de carbone (CO et CO2)

. 5.3 Conseils aux pompiers

le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs poussière-air peuvent se former.

. Equipement spécial de sécurité :

Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière

Do not inhale fumes and vapours of melted product.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloignées les sources d'incendie

Porter un vêtement personnel de protection

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eviter la formation de poussière

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

. 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la section 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration

Eviter la formation de poussière.

Ne pas respirer le produit.

. Préventions des incendies et des explosions: La poussière peut former avec l'air un mélange explosif

(suite page 3)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio

(suite de la page 2)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Conserver hors de la lumière directe du soleil.

Polyéthylène, polypropylène

Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhale la poussière, la fumée, le nuage

Protection respiratoire :

Protection respiratoire recommandée.

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Nécessaire en cas de formation de poussières.

Protection des mains :

Wear gloves in a suitable material.

When handling molten material.

when using hot product

Porter des gants de protection contre les risques mécaniques selon EN 388.

Matériau des gants

Porter des gants pour éviter tout contact pendant le traitement mécanique et/ou les opérations de fusion.

Temps de pénétration du matériau des gants

Non nécessaire.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (DIN 58211, EN 166)

Protection du corps :

Vêtement de protection léger

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique

solide

Couleur :

noir

Odeur :

inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion :

Non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminé

Inflammabilité

Non applicable.

(suite page 4)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio

(suite de la page 3)

. Limites inférieure et supérieure d'explosion	
. inférieure :	Non déterminé.
. supérieure :	Non déterminé.
. Point d'éclair :	Non applicable
. Température de décomposition :	Non déterminé.
. pH	Non déterminé. Non applicable.
. Viscosité :	
. Viscosité cinématique	Non déterminé.
. dynamique :	Non déterminé.
. Solubilité	
. l'eau :	non ou peu miscible insoluble
. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
. Pression de vapeur :	Non déterminé. Non applicable.
. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	1,23-1,27 g/cm ³
. Densité relative.	Non déterminé.
. Densité de vapeur:	Non déterminé.
. Caractéristiques des particules	Voir point 3.
. 9.2 Autres informations	
. Aspect:	
. Forme :	Filament
. Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
. Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
. Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
. Teneur en substances solides :	100,0 %
. Modification d'état	
. Point/l'intervalle de ramollissement	
. Propriétés comburantes	pas de
. Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosifs	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant

(suite page 5)

F —

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio

(suite de la page 4)

- . Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- . Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- . 10.4 Conditions à éviter
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Exposition à l'humidité.
- . 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.6 Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone (CO et CO2)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- . Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . Indications toxicologiques complémentaires :
- . Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Pas de suspicion d'effet cancérogène.
- . 11.2 Informations sur les autres dangers
- . Propriétés perturbant le système endocrinien
la substance n'est pas comprise

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . 12.1 Toxicité
- . Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- . PBT: Non applicable.
- . vPvB: Non applicable.
- . 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio

(suite de la page 5)

- . 12.7 Autres effets néfastes
- . Autres indications écologiques :
- . Indications générales : En général non polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- . Recommandation : De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- . Emballages non nettoyés :
- . Recommandation :
L'emballage doit être évacué conformément à la réglementation sur les emballages.
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- . Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- . ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- . 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- . ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- . 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- . ADR/RID/ADN, IMDG, IATA
- . Classe néant
- . 14.4 Groupe d'emballage
- . ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- . 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.
- . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- . 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.
- . "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Directive 2012/18/UE
- . Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- . Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
la substance n'est pas comprise
- . RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- . Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
la substance n'est pas comprise
- . Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT
la substance n'est pas comprise

(suite page 7)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.05.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2023

Désignation commerciale : Kera®starSplint Bio

(suite de la page 6)

. **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

la substance n'est pas comprise

. **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

la substance n'est pas comprise

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Contact :** info@eisenbacher.de

. **Date de la version précédente:** 16.01.2021

. **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

. **Sources :** source ECHA: Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

. *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F —